

# Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier Sud-Est du 9 septembre 2010

Présents : F. Baslé – J. Julien – N. Olivési – H. Reverdy – P. Rongy – P. Versaut – M. Foutrel – F. Detcheverry – A. Fouillet – A. Gentil – B. Cagne.

Excusés : C. Berruyer – C. Chavand – D. Demule – AC. Jothy – A. Lagrange – J. Laguerre – V. Mallassagne – S. Monceau – JC. Sevevand – M. Barret – E. Retiere.

## 1. Validation du PV du 1<sup>er</sup> juillet 2010 :

Pas de remarque mais nous constatons qu'aucune réponse n'a encore été apportée au point n° 1. Paul Rongy va relancer la Mairie de Poisat (rumeur de projet immobilier).

## 2. Points fiches :

Les réalisations de l'été:

- Rue Victor Hugo : il a été profité des travaux sur la conduite d'eau pour reprendre des trottoirs.
- Croisement rue Lamartine / rue Charles Piot : il a été profité de la campagne de traçage pour créer un passage piéton et réduire la chaussée. Les aménagements définitifs (extension des trottoirs et création de bateaux seront proposés dans le cadre du BP 2011).
- Avenue Teisseire : traçage des places de parking sur le trottoir très large en laissant le passage aux piétons.
- Place de Verdun : délimitation de la zone motos avec des plots.
- Du parking relai au niveau du camion pizza (avenue des Maquis de l'Oisans) : une rambarde a été posée (travaux pris en charge par la Métro).
- Avenue de la République (au niveau du n° 45) : marquage des places de parking.
- Accès des camions au chantier du Verderet et à la ZA des Pellets : signalisation faite. La pérennisation de cette signalétique est à l'étude. Attention à repenser la signalétique indiquant la rue des Pellets.
- Projecteur de la société SITA qui gêne un immeuble : le courrier de la ville est parti, demandant à revoir son positionnement.
- Avenue de la République : création de la première tranche d'un mur de galets dans le cadre du chantier « patrimoine » embauchant des jobs jeunes en juillet.  
Il a été mentionné que cette réalisation pourrait être mieux valorisée.  
La deuxième tranche doit se poursuivre l'été prochain avec pour objectif de le finir.

- L'éclairage de la façade de la Maison des associations a été réalisé sur le budget du Conseil de quartier Sud-Est.
- Le marquage de la « priorité à droite », rue Général Vergnes a été fait. Il est fait remarqué que ce marquage n'est pas assez efficace car les voitures ne s'arrêtent pas. Campagne à faire avec la Police municipale.

### 3. Les investissements 2010:

- Abri vélos à l'école du Bourg : en attente de l'installation d'un deuxième toit.
- Le totem du square de Valmy : il va être posé avant le 29 septembre 2010. Il y a un coût supplémentaire de 500 € à la charge du Conseil de quartier Sud-Est pour sa pose.
- Le projecteur de la Maison des associations : fait (voir point fiches).

### 4. Itinéraire de la visite du quartier (le 16/06/2010) :

Le circuit est celui indiqué dans le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil de quartier. Le RV est à 18 heures au CLC.

### 5. Point compostage :

Le 29 septembre 2010 à 18 heures : nouvelle réunion avec les riverains, square de Valmy, pour refaire le point annuel. Les riverains seront invités nominativement (rappel : information dans le mensuel de septembre).

Cette réunion sera pilotée par Valérie Malassagne et un pot sera offert après la réunion par le Conseil de quartier Sud-Est.

### 6. Informations Mairie :

- Stade : la pelouse et l'éclairage ont été refaits.
- Centre de l'enfance : le début des travaux est prévu en 2012 dans le parc Dessens (1ère tranche : réhabilitation de la maison et de la grange).
- A côté de la Mairie : les grands bacs et le parterre de fleurs ont été vandalisés la veille du passage de la commission « Ville fleurie ».

### 7. Questions diverses :

- École du Bourg : il y a toujours des lumières allumées pendant les vacances, la nuit et les week-ends. Il semblerait que ces lumières proviennent des néons d'éclairage des tableaux. Même problème d'éclairage au niveau de la façade est du bâtiment (P. Rongy demande l'intervention des Services techniques).

- Circulation sur la route et le parking au niveau du Crédit Agricole : du fait que le panneau « sens interdit » est masqué par la végétation, la circulation se fait maintenant de l'avenue Mendès France vers l'avenue Jean Jaurès pour éviter les feux tricolores au croisement de ces 2 avenues à vérifier sur place par PR).
- Stade Charles Piot : il circule des rumeurs sur une prochaine demande de son homologation, ce qui signifierait sa fermeture par des grilles. Une étude est effectivement en cours visant à déterminer quel stade mettre aux normes mais aucune décision n'a encore été prise. Pour rappel, le souhait de Monsieur le Maire serait que toutes les activités liées au football soient concentrées sur le site René Journet (Ruies).
- École du Bourg : quand le passage piéton, en face des tennis, sera-t-il réalisé ?  
Remarque : il serait intéressant que son traçage au sol soit fait très vite car cela permettrait de voir s'il est bien positionné ou s'il doit être déplacé. Le Conseil de quartier Sud-Est demande à ce qu'on se penche sur la zone 30 du secteur du bourg (rues du Château, Jean Macé, Paul Mistral, avenue de Poisat...).
- Le trajet cycliste de la Tuilerie vers l'Odyssee, l'école de musique et l'école du cirque n'est pas aisé. Il y a déjà des commissions et groupes de travail qui travaillent sur les axes de mobilité. Aussi ce trajet (sur lequel nous n'avons encore jamais travaillé) peut être abordé au sein de ces instances.
- La vie autour de la piscine : y a-t-il des agents de médiation ou une présence de travailleurs sociaux?  
Une attention particulière est faite à l'intérieur de l'équipement. En effet, deux agents de sécurité sont employés pour venir en aide en cas de besoin à l'équipe de surveillants, agents des vestiaires et caissières. A l'extérieur, en accord avec la Police municipale et la Gendarmerie, des rondes sont effectuées et des interventions sont prévues en cas d'urgence.
- Stationnement « pirate » avenue de la République, devant le grand immeuble : peut-on mettre des jardinières ?
- Des déjections humaines sont à nouveau constatées en face du Verderet, jusqu'aux plages de décantation.  
Paul Rongy reprend contact avec l'Hacienda, association qui gère les camps des gens du voyage pour le compte de la Métro. Un rendez-vous sur place sera pris pour constater.
- Cet été, apparition de la « plage du Verderet ».  
En effet, il a été constaté que des personnes se baignaient (voir la réglementation en vigueur).
- En contrebas des escaliers d'accès au chemin longeant les berges du Verderet au niveau du camp des gens du voyage : il y a 2 regards (un pour les égouts et un puis perdu pour les eaux pluviales) et l'un des deux est descellé. Voir Services techniques pour vérification.
- Rue Anselme Bonneton : serait-il possible de signaler à la Copropriété de « les jardins de la Tuilerie » qu'il faudrait élaguer les arbres ? En fait cet élagage a été voté lors de l'AG. Il va donc être fait. Quid des arbres sous la responsabilité de la Mairie ?
- Rue de la République : il y a toujours des poubelles sur la route et une végétation abondante en face de Isère Évasion, coté impair.
- Un gros bac à poubelle gris traîne depuis des semaines au bord de la route, le long du vélodrome.

- Les prochaines réunions du Conseil de quartier Sud-Est :
  - Le 14 octobre 2010
  - Le 18 novembre 2010
  - Le 16 décembre 2010

Prochaine réunion : jeudi 14 octobre 2010 à 20H30  
à la Maison des associations

Le Président du Conseil de quartier



Jean Julien

L'élue référent,



Pascale Versaut